FÉVRIER 3-5 ANS







CENTRE DE LOISIRS

PROGRAMME DES VACANCES DE FÉVRIER 2020



SEMAINE COLORÉE

10/02

Récup'Art : Mr et Mme Capsule

Jeu d'observation

Tableau floral

Course aux couleurs

11/02

"Bouge ton corps!"

Contes

Atelier Miam Miam

L'ours coloré

12/02

Sortie au Cinéma "UTOPIA"

Prévoir le pique-nique, 5€ de participation

13/02

Récup'Art : Chenille

Jeu "la balle aux chasseurs"

Création d'instruments

Bougie'déco

14/02

Jeux d'expression

Contes

Parcours de motricité

Fabrik' à jeux

Informations & réservations : 04 67 40 73 07 - alsh@adpep34.org www.pep34vacances.com



19/02 Prévoir le pique-nique, 5€ de participation

20/02

21/02 "Padi Pado" Goûter de fin de vacances

A noter: Le 21/02, fermeture du centre à 16h

Informations & réservations : 04 67 40 73 07 - alsh@adpep34.org



Des objectifs clairs:

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome.
- Participer à des projets collectifs.
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité.
- Comprendre l'environnement pour le respecter.
- Prendre en compte les parents.
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants.
- S'adapter aux rythmes de l'enfant.

Des accueils porteurs de valeurs :

Les PEP défendent trois grandes valeurs : la laïcité, la solidarité et l'égalité. Si la loi de 1905 implique la séparation de l'Église et de l'État, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre ensemble » et d'ouverture à l'autre. «La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir, son intelligence et sa raison...». La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire. L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable, l'autonomisation étant une condition de l'égalité.

Des accueils avec des enjeux éducatifs :

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. L'ensemble des accueils PEP offrent les garanties et autorisations nécessaires. L'encadrement est assuré par des équipes disponibles, qualifiées et expérimentées qui adhèrent au projet éducatif.

Horaires et plages d'accueil :

Merci de prévenir en cas de retard au 06 72 92 87 75 ou au 06 11 27 32 75

Matin : de 8h à 9h / 11h30 à 12h Après-midi : de 13h30 à 14h / 16h30 à 17h30

Prévoir une tenue et des chaussures confortables pour vos enfants